

PROCES-VERBAL SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 14 MAI 2025

Etaient présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Mathilde Picavet, Patricia Débarbouillé, Martine Rocchi Caslani, Cécile Pagant, Laurent Villeret, Vincent Rodier

Excusés : Yves Chaudat, Irène Lenoir, Stéphane Guigot.

Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à Mr Laurent Villeret

Mme Irène Lenoir ayant donné pouvoir à Mme Patricia Débarbouillé

Mr Stéphane Guigot ayant donné pouvoir à Mr Vincent Rodier

Secrétaire de séance : Mme Mathilde Picavet

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 9 avril 2025.

DELIBERATIONS

➤ VALORISATION PAYSAGERE DE LA ROUTE DES GRANDS CRUS

➤ RESILIATION BAIL DE LOCATION TERRAIN COMMUNE DE CORGOLOIN – SIOZAC JEROME

Le Maire explique au Conseil Municipal que le terrain loué par Mr Jérôme Siozac depuis le 1^{er} août 2022 va servir à l'installation d'un relais de radiotéléphonie par SFR.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de résilier le bail avec Mr Siozac Jérôme.

➤ REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC 2025 GRDF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord sur la redevance d'occupation du domaine public GRDF 2025 d'un montant de 426.00€.

➤ REDEVANCE HEBERGEMENT DES CONCENTRATEURS GRDF 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord sur la redevance hébergement des concentrateurs GRDF 2025 d'un montant de 59.91€.

➤ FIXATION PRIX REPAS 13 JUILLET 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe comme suit le prix des repas du 13 juillet 2025 :

- Adultes habitants de la commune : 15€
- Adultes extérieurs : 20€
- Enfants (-12ans) habitants de la commune : 10€
- Enfants (-12ans) extérieurs : 12€

DIVERSES INFORMATIONS

*Le Conseil Municipal donne toute latitude à l'ONF de fixer le prix plancher de la vente de bois feuillus sur pied le 16 juin 2025 prochain.

*Le Maire fait le point sur le commerce multi services (travaux terminés, ceux qui restent à faire, pose de 3 gabions devant le magasin, ...).

*Le Maire informe avoir reçu une demande d'un particulier pour la création d'une mare sur un terrain ou des arbres fruitiers (poiriers) ont commencé d'être plantés. Cette mare est directement liée à une activité agricole.

Le Maire, après renseignements pris, confirme que le Plan Local d'Urbanisme autorise cette création en déposant, cependant, une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable).

*Le Maire informe que 66 élèves sont inscrits à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2025. Une demande de rendez-vous va être présentée par les Maires du RPI, accompagnés de parents d'élèves, à l'Inspection Académique concernant une éventuelle ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle à Corgoloin.

*Un arrêté municipal sera pris afin de fixer les heures de début et fin de la fête de la musique le 20 juin prochain.

*Madame Angéla Kampf, actuelle présidente de l'association Tennis de Corgoloin, demande à la commune de lancer une annonce via Panneau Pocket pour trouver des bénévoles et relancer cette association.

Fin de séance : 19h50

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. L. L. L.', written in a cursive style.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. L. L. L.', written in a cursive style.